

► Le portail web, disponible sur BAYROL-poolaccess.fr, permet de gérer un parc de piscines équipées de Pool Relax, PoolManager[®] ou PoolManager PRO[®]. Sur une interface unique, tous les appareils sont visualisés et les anomalies identifiées en un coup d'œil. Le professionnel peut superviser les valeurs mesurées dans l'eau en temps réel, paramétrer les alarmes (niveau produit, valeur consigne...), modifier les réloges, afin d'optimiser ses interventions et mieux gérer son temps. Le service est gratuit. BAYROL



► L'interface web AVADYCONNECT permet de connaître en temps réel, sur smartphone ou pc, la qualité de l'eau de sa piscine, grâce à la fonction intégrée Turboxy[®] Dua pH. L'eau est analysée de façon précise : température, chlore et pH, ainsi que niveau de liquide restant dans les bidons et débit d'eau de la pompe de filtration. La régulation de produit se fait automatiquement selon la correction à apporter. Les paramètres de consigne sont modifiables à distance. AVADY POOL



► Volet hors d'eau signé Abridblue, OPEN AERO se pilote à distance sur son application. Ouverture/fermeture du volet, mais aussi éclairage des pieds de l'enrouleur design pour un ambiance sur-mesure. En plus du choix de couleurs, on peut même régler l'intensité de l'éclairage Leds ! Il peut équiper les piscines entre 2 x 2 m et 5 x 10 m. ABRIBLUE

QUID DES DONNÉES COLLECTÉES ET DU COÛT DE LEUR TRAITEMENT ?

La piscine peut-être connectée via un réseau Bluetooth. C'est l'option d'APF qui a choisi de connecter une partie de l'équipement, certes, mais pour des actions de proximité. Le piscinier ou l'utilisateur final peut gérer la piscine ou ses équipements via une application et une foultitude de données remonte ainsi sur l'écran de son Smartphone.

Mais bien souvent, les piscines sont connectées par Wifi ou par le réseau mobile. Dans ce cas, un échange perpétuel de données se passe entre le boîtier de la domotique et les serveurs de stockages de base de données (Amazon, Microsoft, OVH, etc.), et entre ces serveurs et le Smartphone ou la tablette de l'utilisateur. Ainsi, par exemple, à chaque variation constatée de température de l'eau d'une piscine de 0,5°, une information remonte à la base de données pour être enregistrée. Et à chaque consultation une information redescend sur écran d'affichage de l'utilisateur. Le poids d'expédition à la base de données et le poids du retour de l'information depuis la base de données génèrent ce qui, en jargon informatique, s'appelle un Ping. Chaque variation de 0,5 occasionnera un Ping aller et un Ping retour, soit deux modifications. Et comme en 24 heures, il y a de nombreux changements de 0,5°, surtout lorsqu'il y a d'importants écarts de températures, il faut une capacité de stockage d'informations importante, qui engendre un coût généralement conséquent vu qu'un Ping unitaire est estimé entre 0,50 € et 0,60 €. Ce coût se traite de trois façons. Soit en l'intégrant dans le prix de vente de l'appareil qui sera augmenté proportionnellement à la durée de vie estimée de l'appareil, ce qui reste la grande majorité des cas dans le domaine qui nous intéresse. Soit en faisant participer l'utilisateur par l'achat de l'application et/ou un abonnement, ce qui est moins fréquent. Soit, très rarement, par la vente du fichier à des fins de démarchage marketing. Pour autant, nous concernant, s'agissant-là d'une collecte d'informations techniques qui ne présente pas d'intérêt majeur, ce cas de figure n'est semble-t-il pas mis en œuvre. Quant aux données personnelles, elles sont protégées par les clauses du Règlement général sur la protection des données, le fameux RGPD. Les particuliers sont protégés quoi qu'il en soit par la législation européenne, et renforcée par celle française.

QUE SAIT VRAIMENT FAIRE UNE PISCINE INTELLIGENTE ?

Parmi les systèmes de domotiques, plusieurs solutions s'offrent à vos clients.

La grande majorité repose sur une base intelligente intégrée dans un système de traitement d'eau auquel sont reliés les différents appareils évoqués dans notre exemple ci-avant. Ce type de configuration reste intéressant dans les cas de construction de piscine neuve ou de rénovation lorsque le local technique est dépourvu de traitement automatique récent. En revanche, si le client d'une piscine existante a investi dans une station de régulation qui n'est pas obsolète, mieux vaut se reporter sur des domotiques dont le cerveau est intégré dans un coffret de filtration, l'idée étant alors d'y relier ladite régulation non obsolète, entre autres équipements.